

1/Titre : Volontaire de Service Civique Conception, fabrication et entretien de pièces mécaniques
Terre Adélie F – H

2/ Mission : Dans le cadre du Volontariat de Service Civique (VSC), l'Institut polaire français recherche un ou une candidat(e) ayant des connaissances du travail pratique sur tour, fraiseuse traditionnelles et imprimante 3D.

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une année d'activités scientifiques et techniques sur la station Dumont d'Urville, en Terre Adélie. Au cours de cette année, deux périodes se distinguent.

La première période est la campagne d'été de novembre à début mars. Cette période assure le renouvellement du personnel de la station, les passations de consignes, des travaux de rénovation et de construction, des activités propres au ravitaillement et à la préparation de l'hivernage à venir, et des activités scientifiques. Entre 60 et 100 personnes travaillent sur Dumont d'Urville, le nombre variant selon les 5 rotations du navire ravitailleur, l'Astrolabe, et des liaisons avec les autres bases (Robert Guillard et Concordia). La plupart des activités ayant lieu en extérieur, elles dépendent fortement des conditions météorologiques qui sont parfois compliquées à anticiper et peuvent donc bouleverser le rythme de travail.

La deuxième période, appelée hivernage, de mars à fin octobre commence au départ de la dernière rotation du navire ravitailleur. L'effectif de la mission passe alors à 24 personnes, dont le rôle est d'assurer le fonctionnement de la station et de permettre la réalisation des projets scientifiques. Les activités en extérieur diminuent grandement et un rythme plus posé s'installe. L'essentiel de l'activité se déroulera à l'atelier. C'est l'occasion de procéder aux inventaires, aux rangements et aux tâches de fond.

Le VSC participera à un hivernage d'une durée minimale de douze mois au sein d'une mission de 24 personnes.

Départ prévu : novembre 2024.

Disponibilité demandée avant le départ pour participer au séminaire préparatoire à l'Institut polaire à Plouzané (29) (une semaine fin septembre) et suivre des formations sécurité obligatoires : habilitation électrique / autorisation de conduite engins TP / prévention incendie représentant 7 jours ouvrés. Il/elle fera connaissance avec les permanents de l'Institut mais aussi avec ses futurs co-hivernants.

Nous en profiterons pour sécuriser son départ en lui donnant toutes les informations utiles pour la mission. Durant ce séminaire, le/la volontaire participera également à une formation à la sécurité incendie, à des présentations des projets scientifiques.

Activités sous la responsabilité du tuteur et du responsable technique :

Sous la responsabilité du responsable technique, la candidate ou le candidat participe

- aux réparations et à la conception de pièces mécaniques sur tour, fraiseuse, imprimante 3D ;

- aux travaux d'aménagement et d'entretien de la station (revêtements de sol, portes et fenêtres, mobilier...);
- à la veille, de jour ou de nuit, à la centrale électrique.

Il peut être amené à conduire des engins de chantier, une formation préparatoire sera organisée avant son départ afin de lui délivrer une autorisation de conduite d'engins.

Dans le cadre de cette mission, il aura également à porter assistance aux autres techniciens en cas de nécessité.

Matériel utilisé : Machines conventionnelles. Pas de numérique (une fraiseuse Gambin - 2M, un tour Cazeneuse HB500, un tour EMCO Maximat V10, d'une scie à ruban ULTRA RP250V, perceuse à colonne divers, une imprimante 3D fdm ANISOPRINT A4).)

Activités communes :

Le VSC participera aux tâches d'intérêt général pour le bon fonctionnement de la station. Cela peut consister à faire des exercices de sécurité, être formé aux premiers secours, participer à la chaîne logistique lors des escales du bâtiment ravitailleur, participer à l'entretien des parties communes et au service base.

3/ Indemnité :

Indemnité mensuelle terrain : 1076.51 € brut, transporté(e), logé(e) et nourri(e)

Indemnité mensuelle lors des périodes de formation et de dépouillement en métropole : 1 550.42 € (non logé(e) et non nourri(e)).

La rémunération versée aux volontaires de service civique se compose de :

- l'indemnité de base (fixée par décret correspondant à 50% de la rémunération mensuelle afférente à l'indice brut 244 de la fonction publique) soit 760.57 € au 1/7/2023;
- l'indemnité supplémentaire facultative liée à l'exercice d'une mission dans les TAAF, fixée par l'arrêté interministériel du 25/1/11, soit 789.85 € au 1/7/2023. Cette indemnité subit un abattement de 60 % lorsque le logement est fourni.

Durant les périodes se déroulant en métropole : stage préparatoire à la mission et éventuel stage de dépouillement, ces deux indemnités vous seront versées, le total brut s'élèvera à 1550.42 €. Depuis janvier 2023, l'IPEV est tenu de soustraire le montant de la CSG (contribution sociale généralisée) et de la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) soit un net versé de 1402.66 €.

Durant votre campagne sur les stations : vous percevrez l'indemnité de base d'un montant de 760.57 € et l'indemnité supplémentaire après un abattement de 60% soit 315.94 €, votre indemnité mensuel brute sera de 1076.51 €, le net à payer mensuel sera de 973.92 €, une fois la taxe CSG-CRDS soustraite.

4/ Profil recherché :

Formation souhaitée : formation en usinage mécanique et/ou outillage »

Avoir une expérience du milieu professionnel (alternance, première expérience professionnelle ...) dans ce domaine sera un atout pour cette mission.

Connaissances/expériences recherchées :

Aptitude manuelle ;

Connaissance du travail pratique sur tour, fraiseuse, affûteuse, impression 3D et si possible en soudure, brasure ;

Savoir si possible utiliser un logiciel de dessin 2D/3D.

Savoir rendre compte et faire remonter toutes les informations (y compris liées à des dysfonctionnements) ;

Savoir utiliser les outils bureautiques basiques tels que tableur excel, traitement de texte et messagerie ;

Curiosité affirmée pour comprendre et contribuer aux activités techniques et scientifiques.

Savoir s'organiser pour planifier son travail, aménager ses horaires ;

Savoir gérer le stress face aux imprévus et aux contraintes liées à l'isolement de la station ;

Capacité d'adaptation ;

Avoir le sens du travail collaboratif ;

Grande aptitude à la vie en collectivité et en milieu confiné et isolé.

Conditions de travail particulières : isolement, conditions climatiques polaires (t° de – 5° à + 5° l'été et de –20° à -30° l'hiver) et vie en collectivité au sein d'une équipe d'hivernants de 24 personnes.

Processus de recrutement : Le personnel est recruté sur des **critères stricts conditionnés par le contexte spécial des Terres australes et antarctiques françaises** qui imposent notamment des examens médicaux physiques et psychologiques. Cette visite médicale sera organisée à partir d'avril 2024 par l'Institut polaire et se déroulera à Paris, Lyon ou à Marseille à l'issue des entretiens de recrutement. Toutes les personnes participant à nos missions devront être entièrement vaccinées contre le COVID-19 avant le départ.

Les hivernages sont d'une durée d'au moins 12 mois consécutifs, et constitués d'un groupe restreint de personnes. Dans ce contexte d'isolement, l'aptitude à l'intégration et à la vie en communauté des candidats est un critère primordial.

Date limite de candidature fixée au 30/03/2024

Calendrier de recrutement pour la campagne 2024-25 :

Un premier entretien sera organisé en visioconférence entre le candidat et le responsable technique ainsi qu'un RH à partir de janvier 2024.

Un second entretien aura lieu à l'Institut à Plouzané environ quinze jours après le premier entretien.

Une visite d'aptitude médicale et un entretien avec un psychologue seront programmés à Paris, Lyon ou Marseille courant avril 2024 pour les candidats présélectionnés.

Le choix du candidat recruté sera officialisé dès la confirmation de l'aptitude médicale et psychologique (estimé pour fin juin 2024).

Envoyer CV avec photo et lettre de motivation en vous connectant à l'adresse suivante avant mars 2024 : <https://institutpolaire.nous-recrutons.fr/>

Chaque année, les campagnards d'été et les hivernants racontent leurs voyages, leurs projets scientifiques, leurs hivernages... à travers de nombreux blogs qui deviennent autant de fenêtres ouvertes sur le terrain.

blogs mis en ligne sur le site de [l'Institut polaire français](#)

et sur la page [Facebook](#) de l'Institut polaire français ainsi que des vidéos sur [notre site](#)

L'Institut polaire français est une agence de moyens et de compétences, qui finance et met en œuvre les projets de recherche scientifique proposés par les laboratoires français ou étrangers dans les régions polaires et subpolaires, dans l'hémisphère Nord (Arctique) comme dans l'hémisphère Sud (Antarctique et îles subantarctiques).